



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Équipement

Montreuil, le 23 mars 2026

FORMATION À RÉSEAU

UN PREMIER RÉTROPÉDALAGE DE LA DIRECTION QUI DOIT NOUS AMENER À LA VICTOIRE !

La direction a voulu imposer une mesure visant à imposer cinq jours d'animation de formation par an aux formateurs entreprise (FE) dans leur campus de rattachement.

Cette décision a été très largement jugée inacceptable par les cheminots.

Une telle modification de l'organisation du travail était incompatible avec une vie familiale. Les agents concernés ont refusé en masse cette décision unilatérale de l'entreprise – plus de 50 formateurs sur environ 70 rien que pour le campus de Lyon, avaient refusé la signature de cet avenant !

Face à la colère des agents concernés, la CGT s'est exprimée dans une expression datant du 12 mars dernier.

Lors de CSE Central Réseau du 18 mars 2026, la CGT a dénoncé fermement de telles méthodes et a mis la direction face à ses responsabilités. Devant les arguments de la CGT et le rejet des cheminots, la direction a pris la décision de stopper cette procédure ! Les avenants tripartites déjà signés sont également annulés.

Ce n'est qu'une première étape. La CGT va déposer une demande d'audience dans les tous prochains jours dans l'intérêt global de la formation professionnelle en portant :

- la réouverture des centres de formation SNCF en proximité pour garantir à tous les cheminots un accès équitable à la formation initiale et à la formation professionnelle continue sans impacter la vie privée à la fois des stagiaires et des FE ;
- l'augmentation du nombre de FE et une meilleure reconnaissance de leur fonction, notamment par l'amélioration de leur déroulement de carrière (accès à la classe 6) et de leur parcours professionnel ;
- les revendications spécifiques concernant notamment les effectifs, les contenus et la durée des formations ainsi que les parcours professionnels des formateurs de l'ensemble des campus ;
- la revalorisation de l'indemnité de face-à-face pédagogique et de l'indemnité fixe mensuelle de formateur permanent ;
- l'arrêt du recours au « e-learning ».

L'expression des cheminots avec la CGT confirme que le choix politique de la direction en termes de formation doit changer radicalement.

**POUR REDONNER DU SENS AU TRAVAIL CHEMINOT,
POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DE HAUT NIVEAU,
REJOIGNEZ LA CGT ET SON UFCM !**

